



Faculté de Paris

Dossier à présenter pour demander l'admission en études doctorales

- ° Diplômes et leurs copies certifiées conformées, ou équivalences reconnues,
- ° 1 exemplaire de votre Mémoire de Master
- ° Sujet de thèse
- ° Argumentaire (5-6 pages au sujet du travail de doctorat envisagé : pourquoi ce sujet, quel aspect, quelle recherche, etc.).
- ° Attestation de revenus pour les étudiants étrangers (bourse, etc.)
- ° Attestation de logement pour les étudiants étrangers
- ° Papiers en règle, copie titre de séjour pour les étudiants étrangers *

* une attestation de préinscription sous condition pourra être délivrée, permettant de faire les démarches pour demander le visa et le titre de séjour, une fois l'accord d'admission en études de master obtenu.

Merci de bien vouloir adresser ce dossier de demande d' accord d'études en Doctoral à la Commission de doctorat - a l' attention de

Monsieur Jacques Noël PERES, Président de la Commission de doctorat, IPT Faculté de théologie protestante de Paris, 83, bd Arago, F 75014 PARIS.